

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Rapport d'activité pour l'année 2025 à l'attention du Bureau du Conseil de Ville

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

La Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) vous soumet son rapport d'activité pour l'année 2025.

1. Généralités

La CGVC s'est réunie à quatorze (14) reprises au cours de l'année. Ont siégé :

Présidente	Mme Céline Robert-Charrue Linder	CS-POP et VERT-E-S
Vice-président	M. Christophe Günter	PLR-PVL
Membres	M. Jordan Ali ¹ M. Jacques Riat Mme Marie-Anne Etter M. Colin Vollmer M. Jean-François Lovis Mme Suzanne Maitre-Schindelholz M. Olivier Schaller	PSD-JSJ ; PSD-JSJ ; PSD-JSJ ; PSD-JSJ ; PCSI ; PCSI ; Le Centre ;
Membre consultative	Mme Laurence Studer	UDC
Secrétaire	Mme Lucie Üncücan-Daucourt	

La CGVC contrôle les comptes et le fonctionnement de l'administration communale. Elle rend compte ci-dessous de ces travaux.

2. Rapports réglementaires

La CGVC a rendu sa prise de position sur les comptes communaux 2024 le 12 juin 2025. Elle s'est appuyée sur ses entretiens avec le maire, M. Damien Chappuis ; le chef du service financier, M. Jean Froidevaux ; ainsi que l'experte-révisure responsable auprès de FIDAG Jura SA, Mme Aude Saunier.

La CGVC a rendu sa prise de position sur le rapport 2024 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration le 18 septembre 2025.

Elle a rendu sa prise de position sur le rapport 2024 du FRED le 18 septembre 2025, avec la participation du chef du service financier.

3. Objets traités en particulier

Durant l'année 2025, en plus de son travail sur les rapports réglementaires, la Commission a été amenée à entendre différentes personnes intervenantes sur les dossiers suivants :

Clair-Logis (16.1 – 29.1 – 3.3 – 17.4)

La Commission a traité à plusieurs reprises le dossier Clair-Logis au cours du premier semestre de l'année dans le cadre de la finalisation du rapport d'audit. Elle a présenté ses conclusions devant le Conseil de Ville le 26 mai 2025.

¹ a démissionné et été remplacé le 29 septembre par Maël Bourquard, PSD-JSJ

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Gare Sud (10.3)

Lors de la séance du 10 mars, une délégation du Service UETP a présenté le dossier Gare Sud sous une forme assez proche de celle présentée en séance d'information au Conseil de Ville en octobre 2025.

Mandats du Conseil communal (10.3)

Elle a également discuté des indemnités du Conseil communal qui ont fait l'objet d'interventions lors du Conseil de Ville. À cette occasion, la CGVC a relevé la nécessité de disposer d'une base légale claire pour l'autorité exécutive et elle a exprimé le souhait que cette question soit formellement clarifiée afin d'assurer la transparence et la sécurité juridique.

Comptoir, caméras en Vieille Ville (8.5)

Le maire est venu présenter les éléments relatifs au Comptoir (dossier encore ouvert) et l'avenir des caméras en Vieille Ville.

Enquête du Ministère public (8.5)

La Commission a dû préparer une réponse écrite pour les besoins de l'enquête du Ministère public concernant les mandats du Conseil communal. Une ordonnance de classement lui a été notifiée le 30 juin.

Projets SID – interconnexion et demande de crédit (12.6)

Le 12 juin, la Commission a reçu une délégation des SID pour la présentation du dossier relatif au financement de l'interconnexion du réseau d'eau potable de la Ville de Delémont avec ceux de Soyhières et du Syndicat des eaux du Val Terbi (SEVT). Elle a pris note des explications fournies par le Conseil communal concernant les enjeux de sécurité de l'approvisionnement en eau potable et la nécessité d'agir rapidement afin de garantir l'accès aux subventions cantonales. La CGVC a toutefois rappelé que son rôle ne consiste pas à se prononcer sur l'opportunité politique ou stratégique de ces projets, mais à vérifier le respect des règles de gestion financière et de procédure. À ce titre, elle a déploré que la procédure réglementaire n'ait pas été respectée, aucun crédit spécifique n'ayant été soumis au Conseil de Ville. La Commission a également exprimé ses réserves quant à l'utilisation de crédits-cadres existants à des fins autres que celles initialement votées et s'est interrogée sur la durée d'ouverture de certains crédits encore actifs. Elle a invité, par courrier, le Conseil communal à régulariser la situation en soumettant une demande de crédit dédiée au Conseil de Ville, ce qui a été fait le 29 septembre 2025.

Heures supplémentaires 10.3 et 18.9

La question des heures supplémentaires a été inscrite à l'ordre du jour de mars et de septembre, permettant à la Commission de poursuivre son analyse, notamment sous l'angle de la gestion du personnel et des mesures organisationnelles à mettre en œuvre. En réponse, le Conseil communal a précisé que des dispositions ont été introduites dès 2025 et renforcées en 2026 afin de maîtriser le volume d'heures, notamment par une meilleure planification et priorisation des projets ainsi que par une réorganisation des services. À ce jour, la situation est sous contrôle et l'ensemble du personnel communal se situe dans le cadre fixé par le règlement. Des mécanismes de suivi et de contrôle ont été instaurés afin d'éviter la répétition des excédents constatés en 2024. Sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées et validées en cours d'année par le Conseil communal, aucun paiement d'heures supplémentaires n'est autorisé. La gestion des heures est ainsi assurée de manière stricte et conforme aux dispositions réglementaires en vigueur. Au vu des mesures mises en place et de la maîtrise actuelle de la situation, la Commission prend acte des améliorations apportées. Elle veillera toutefois, dans le cadre des dossiers à venir, à ce que ces dispositions soient maintenues dans la durée et adaptées si nécessaire, afin de garantir une gestion rigoureuse et durable des heures supplémentaires.

Réorganisation des départements (30.10)

La Commission a été informée et a discuté de la réorganisation de plusieurs départements communaux, à savoir les Bâtiments, la Ludothèque et la Bibliothèque, la Voirie et, finalement, la Police. Les échanges ont porté sur les objectifs poursuivis, la cohérence de la nouvelle organisation et ses conséquences pour le fonctionnement de l'Administration.

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Centre sportif (13.11)

Enfin, la Commission s'est penchée sur le dossier du centre sportif lors de sa séance du 13 novembre. Les discussions ont concerné tant les aspects fonctionnels que financiers, ainsi que les perspectives de développement de cette infrastructure.

Conclusion

La Commission s'est interrogée sur ses prérogatives et finalisera sa réflexion quant à l'étendue de sa marge d'intervention, notamment en ce qui concerne le suivi et la communication des informations reçues en séance, ainsi que leur éventuelle transmission au Conseil de Ville.

La CGVC remercie l'ensemble des personnes intervenantes pour les échanges de l'année 2025. Leurs contributions sont précieuses et la Commission espère poursuivre 2026 dans cette dynamique.

Pour la Commission de gestion et de
vérification des comptes :